



CSA Ministériel Travail – Emploi du 25 juillet 2024 Déclaration préalable unanime

A celui ou celle qui représente le ou la (future / ex) Ministre du Travail

La situation politique issue des élections législatives organisées précipitamment est complexe, mais le désaveu pour la politique d'E. Macron et de ses gouvernements successifs est clair : les projets régressifs doivent être retirés ou abandonnés, à commencer par la contre-réforme des retraites et un programme d'urgence sociale doit être immédiatement mis en œuvre, à commencer par l'augmentation du SMIC, des salaires, des pensions, du point d'indice et des minima sociaux, ainsi que le renforcement des services publics.

Les ministres démissionnaires continuent pourtant ces politiques désavouées, bien au-delà de la « gestion des affaires courantes ». E. Macron prétend qu'il faut décréter une « trêve olympique », mais ses Ministres enchaînent les mauvais coups. Qui peut être dupe ? Ainsi, au sein de ce ministère, il est inadmissible que vous soyez en train de procéder à des fins de contrat brutales, à des gels de postes et carrément à des suppressions de postes dans certaines régions, au prétexte du respect des plafonds d'emploi, mais surtout des coupes budgétaires drastiques décrétées par le gouvernement, mis en minorité !

Nous avons découvert avec la plus grande des consternations la note rédigée par la SG des ministères sociaux le 15 juillet 2024, note que vous n'avez même pas eu la décence de nous transmettre, en amont de cette réunion. Les effets de cette note vont être dévastateurs au sein de services déjà exsangues ! Un gel systématique des recrutements est annoncé, « indépendamment des ETPT non consommés ». Il s'agit donc de tout bloquer, alors que la situation n'est pas acceptable dans de nombreux services et que de nombreux recrutements sont vitaux à leur fonctionnement immédiat.

Quand il s'agit de recruter, ça prend des années ; quand il s'agit de supprimer, ça prend moins de quelques jours ! Il s'agit tout simplement d'un plan social qui vise en priorité les contrats précaires, mais pas seulement et qui ne s'affiche pas, en tant que tel ! Ces méthodes expéditives, excluant toute information et concertation, pour prendre des mesures inconsidérées aux effets uniformes quelles que soient les situations dans lesquelles elles s'appliquent, ne sont pas dignes du Ministère en charge du Travail ! Honte à vous !

La future ex-ministre et la DRH doivent revenir sur ces décisions sans délai. De nombreux.ses collègues se retrouvent des situations particulièrement difficiles, quasiment du jour au lendemain.

Il est tout aussi inadmissible que vous décidiez de mettre fin arbitrairement à des détachements, en modifiant les textes de façon opportuniste pour ne plus avoir à passer par l'avis de la CAP et que 4 Inspecteur.trice.s stagiaires du travail, soient actuellement menacé.es de non titularisation, après avoir subi et vaillamment surmonté toutes les épreuves imposées par 18 mois de formation, particulièrement chaotiques pour cette promotion et alors que des centaines de postes sont toujours vacants. **Nous demandons la titularisation immédiate de nos quatre collègues.**

Alors que nos collègues sont mobilisé.es sur ces deux sujets, comme le rassemblement de jeudi dernier l'a démontré, nous n'avons aucune réponse politique, à ce stade. Vous n'avez même pas daigné nous recevoir, jeudi dernier. Un tel mépris est inédit au sein de nos services.

Nous n'accepterons pas que vous vous réfugiez, à nouveau, derrière des consignes ou des directives qui vous auraient été données par une Ministre démissionnaire dont les résultats des élections ont démontré qu'elle n'avait plus, comme tout le gouvernement auquel elle appartient, de légitimité. Nous voulons des réponses et des engagements fermes.